



Notice d'utilisation

Pompe à chaleur géothermique

Caliane 5 MR – Caliane 5 TR
Caliane 9 MR – Caliane 9 TR
Caliane 12 MR – Caliane 12 TR
Caliane 15 TR
Caliane 19 TR
Caliane 27 TR

Cher client,

Merci d'avoir fait l'acquisition de cet appareil.

Nous vous invitons à lire attentivement la présente notice avant d'utiliser votre appareil. Conserver ce document dans un endroit sûr afin de pouvoir vous y référer ultérieurement.

Pour garantir un fonctionnement sûr et efficace, nous vous recommandons de procéder régulièrement aux opérations d'entretien nécessaires. Notre service Après-Vente peut vous apporter son aide dans ces opérations.

Nous espérons que vous serez satisfaits de nos services pendant de nombreuses années.

Table des matières

1	Consignes de sécurité	5
1.1	Consignes générales de sécurité	5
1.2	Recommandations	7
1.3	Consignes spécifiques de sécurité	9
1.3.1	Fluide frigorigène R410A	9
1.4	Responsabilités	11
1.4.1	Responsabilité du fabricant	11
1.4.2	Responsabilité de l'installateur	11
1.4.3	Responsabilité de l'utilisateur	11
2	A propos de cette notice	13
2.1	Généralités	13
2.2	Symboles utilisés	13
2.2.1	Symboles utilisés dans la notice	13
2.2.2	Symboles utilisés sur l'appareil	13
3	Caractéristiques techniques	15
3.1	Homologations	15
3.1.1	Directives	15
3.2	Données techniques	15
3.2.1	Pompe de circulation	15
3.2.2	Conditions d'utilisation	15
3.2.3	Pompe à chaleur	15
3.2.4	Préparateur d'eau chaude sanitaire	18
4	Description du produit	19
4.1	Description générale	19
4.2	Principaux composants	19
4.3	Description du tableau de commande	20
4.3.1	Description des touches	20
4.3.2	Description de l'afficheur	20
5	Utilisation	23
5.1	Utilisation du tableau de commande	23
5.1.1	Navigation dans les menus	23
5.1.2	Accéder au niveau Utilisateur	23
5.2	Démarrage	24
5.3	Arrêt	24
5.4	Protection antigel	25
6	Réglages	26
6.1	Liste des paramètres	26
6.1.1	Niveau Utilisateur	26
6.2	Réglages des paramètres	32
6.2.1	Réglages utilisateur	32
6.3	Accéder aux valeurs mesurées	36
7	Entretien	37
7.1	Généralités	37
7.1.1	Coordonnées du professionnel pour le Service Après-Vente	37
7.2	Opérations de contrôle et d'entretien standard	37
8	En cas de dérangement	39
8.1	Codes d'erreur	39
8.1.1	Messages d'erreur	39
8.1.2	Défauts	39
8.2	Incidents et remèdes	39
8.2.1	Anti court-cycle	39
8.2.2	Effacement des sondes de la mémoire de la carte électronique	40
9	Mise hors service	41
9.1	Procédure de mise hors service	41

10	Mise au rebut	42
10.1	Mise au rebut et recyclage	42
11	Environnement	43
11.1	Economies d'énergie	43
12	Garantie	44
12.1	Généralités	44
12.2	Conditions de garantie	44
13	Annexes	45
13.1	Fiche de produit des dispositifs de chauffage des locaux par pompe à chaleur	45
13.2	Fiche de produit - Régulateurs de température	46
13.3	Package fiche	46

1 Consignes de sécurité

1.1 Consignes générales de sécurité

**Danger**

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

**Danger**

En cas de fuite de fluide frigorigène :

1. Eteindre l'appareil.
2. Ouvrir les fenêtres.
3. Ne pas utiliser de flamme nue, ne pas fumer, ne pas actionner de contacts.
4. Eviter tout contact avec le fluide frigorigène. Risque de gelures.
5. Evacuer les lieux.
6. Contacter le professionnel qualifié.

**Danger d'électrocution**

Avant toute intervention, couper l'alimentation électrique de la pompe à chaleur.

**Attention**

L'installation de la pompe à chaleur doit être effectuée par un professionnel qualifié conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

**Avertissement**

Ne pas toucher les tuyaux de liaison frigorifique les mains nues lors du fonctionnement de la pompe à chaleur. Risque de brûlure ou gelure.

**Avertissement**

Ne pas entrer en contact prolongé avec les radiateurs. Suivant les réglages de la pompe à chaleur, la température des radiateurs peut dépasser 60°C.



Avertissement

Afin de limiter le risque de brûlure, la mise en place d'un mitigeur thermostatique sur la tubulure de départ eau chaude sanitaire est obligatoire.
Prendre des précautions avec l'eau chaude sanitaire. Suivant les réglages de la pompe à chaleur, la température de l'eau chaude sanitaire peut dépasser 65 °C.



Attention

Utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine.



Avertissement

Seul un professionnel qualifié est autorisé à intervenir sur la pompe à chaleur et l'installation de chauffage.



Remarque

Isoler les tuyauteries pour réduire au maximum les déperditions thermiques.



Attention

L'installation doit répondre en tout point à la réglementation en vigueur dans le pays qui régit les travaux et interventions dans les maisons individuelles, collectives ou autres constructions.



Remarque

Respecter l'espace nécessaire pour l'installation correcte de l'appareil : Voir le chapitre "Implantation de l'appareil" de la notice d'installation et d'entretien.



Remarque

L'eau de chauffage et l'eau du circuit sanitaire ne doivent pas être en contact.



Remarque

- Températures maximale et minimale de l'eau en fonctionnement : Voir le chapitre "Caractéristiques techniques" de la notice d'installation et d'entretien.
- Pressions maximale et minimale de l'eau en fonctionnement : Voir le chapitre "Caractéristiques techniques" de la notice d'installation et d'entretien.

Raccordement électrique

- Un moyen de déconnexion doit être prévu dans les canalisations fixes conformément aux règles d'installation en vigueur dans le pays.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, le faire remplacer obligatoirement par un installateur qualifié.
- Cet appareil doit impérativement être raccordé à la terre de protection.
- La mise à la terre doit être conforme aux normes d'installation en vigueur.
- Effectuer la mise à la terre avant tout branchement électrique.

i **Remarque**
Installer l'appareil en respectant les règles nationales d'installation électrique.

i **Remarque**

- Schéma de câblage : Voir le chapitre "Schéma électrique" de la notice d'installation et d'entretien.
- Raccordement de l'appareil au réseau électrique : Voir le chapitre "Raccordements électriques" de la notice d'installation et d'entretien.
- Type et calibre des disjoncteurs : Voir le chapitre "Raccordements électriques" de la notice d'installation et d'entretien.

i **Remarque**
La notice d'utilisation est également disponible sur notre site internet.

1.2 Recommandations

i **Remarque**
Conserver ce document à proximité du lieu d'installation.

i **Remarque**
Ne jamais enlever, ni recouvrir les étiquettes et plaquettes signalétiques apposées sur les appareils. Les étiquettes et les plaquettes signalétiques doivent être lisibles pendant toute la durée de vie de l'appareil. Remplacer immédiatement les autocollants d'instruction et de mises en garde abîmés ou illisibles.

! **Attention**
Pour bénéficier de la garantie, aucune modification ne doit être effectuée sur l'appareil.

i **Remarque**
Laisser la pompe à chaleur accessible à tout moment.

i **Remarque**
Vérifier régulièrement la présence d'eau et la mise sous pression dans l'installation de chauffage.

i **Remarque**
Seules les personnes qualifiées sont autorisées à procéder au montage, à l'installation et à l'entretien de l'installation.

i **Remarque**
Ne retirer l'habillage que pour les opérations d'entretien et de dépannage. Remettre l'habillage en place après les opérations d'entretien et de dépannage.



Attention

Ne pas laisser la pompe à chaleur sans entretien. Contacter un professionnel qualifié ou souscrire un contrat d'entretien pour l'entretien annuel de la pompe à chaleur.



Attention

Après les travaux d'entretien ou de dépannage, vérifier toute l'installation de chauffage pour s'assurer qu'il n'y a pas de fuites.



Attention

Les raccordements électriques doivent impérativement être effectués hors tension, par un professionnel qualifié.



Attention

Effectuer la mise à la terre avant tout branchement électrique.



Attention

Séparer les câbles très basse tension des câbles de circuits 230/400 V.



Remarque

La fonction antigel ne fonctionne pas si la pompe à chaleur est mise hors tension.



Remarque

Préférer le mode **VACANCES** à la mise hors tension de la pompe à chaleur pour assurer les fonctions suivantes :

- Antigommage des circulateurs
- Protection antigel

1.3 Consignes spécifiques de sécurité



Avertissement

Fluide frigorigène et tuyauterie :

- Utiliser uniquement le fluide frigorigène **R410A** pour remplir l'installation.
- Utiliser des outils et des composants de tuyau spécialement conçus pour une utilisation avec le fluide frigorigène **R410A**.
- Utiliser des tuyaux en cuivre désoxydé au phosphore pour le transport du fluide frigorigène.
- Stocker les tuyaux de liaison frigorifique à l'abri de la poussière et de l'humidité (risque d'endommager le compresseur).
- Ne pas utiliser de cylindre de charge.
- Protéger les éléments de la pompe à chaleur, dont les isolations et les éléments de structure. Ne pas surchauffer les tubes car les brasures des éléments peuvent provoquer des dégradations.
- Le contact du fluide frigorigène avec une flamme peut provoquer des émanations de gaz toxiques.

1.3.1 Fluide frigorigène R410A

Identification du produit

Appel d'urgence : Centre Antipoison INRS/ORFILA +33 0145425959

Identification des dangers

Effets néfastes sur la santé:

- Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer des asphyxies par réduction de la teneur en oxygène.
- Gaz liquéfié : le contact avec le liquide peut provoquer des gelures et des lésions oculaires graves.
- Classification du produit : ce produit n'est pas classé comme « préparation dangereuse » selon le règlement de l'Union Européenne.

Si le réfrigérant R410A est mélangé avec de l'air, cela peut provoquer des pointes de pression dans les tuyaux frigorifiques et entraîner une explosion et d'autres risques.

Composition/Information sur les composants

Nature chimique : le R410A est composé de Difluorométhane R32 et de Pentafluoroéthane R125

Tab.1 Composition du fluide R410A

Nom	Proportion	Numéro CE	Numéro CAS
Difluorométhane R32	50%	200-839-4	75-10-5
Pentafluoroéthane R125	50%	206-557-8	354-33-6

Le Potentiel de Réchauffement Global du gaz R410A est de 2087,5.

Tab.2 Précautions d'emploi

Premiers secours	<p>En cas d'inhalation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener au grand air. • En cas de malaise : appeler un médecin. <p>En cas de contact avec la peau :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Traiter les gelures comme des brûlures. Rincer abondamment avec de l'eau tempérée, ne pas retirer les vêtements (risque d'adhérence avec la peau). • Si des brûlures apparaissent, appeler immédiatement un médecin. <p>En cas de contact avec les yeux:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rincer immédiatement avec de l'eau en maintenant les paupières bien écartées (minimum 15 minutes). • Consulter immédiatement un ophtalmologiste.
Mesures de lutte contre l'incendie	<ul style="list-style-type: none"> • Agents d'extinction appropriés : tous les agents d'extinction sont utilisables. • Agents d'extinction non appropriés : aucun à notre connaissance. En cas d'incendie à proximité, utiliser les agents d'extinction adaptés. • Risques spécifiques : <ul style="list-style-type: none"> - Elévation de pression : en présence d'air, un mélange inflammable peut se former dans certaines conditions de température et de pression. - Sous l'action de la chaleur, dégagement de vapeurs toxiques et corrosives. • Méthodes particulières d'intervention : refroidir à l'eau pulvérisée les capacités exposées à la chaleur. • Protection des intervenants : <ul style="list-style-type: none"> - Appareil de protection respiratoire isolant autonome. - Protection complète du corps.
En cas de dispersion accidentelle	<p>Précautions individuelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eviter le contact avec la peau et les yeux. • Ne pas intervenir sans équipement de protection adapté. • Ne pas respirer les vapeurs. • Faire évacuer la zone dangereuse. • Arrêter la fuite. • Supprimer toute source d'ignition. • Ventiler mécaniquement la zone de déversement. <p>Nettoyage / décontamination : laisser évaporer le produit résiduel.</p> <p>En cas de contact avec les yeux : rincer immédiatement avec de l'eau en maintenant les paupières bien écartées (minimum 15 minutes). Consulter immédiatement un ophtalmologiste.</p>
Manipulation	<ul style="list-style-type: none"> • Mesures techniques : ventilation • Précautions à prendre : <ul style="list-style-type: none"> - Interdiction de fumer. - Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. - Travailler dans un lieu bien ventilé.
Protection individuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Protection respiratoire : <ul style="list-style-type: none"> - En cas de ventilation insuffisante : masque à cartouche de type AX. - En espace confiné : appareil de protection respiratoire isolant autonome. • Protection des mains : gants de protection en cuir ou caoutchouc nitrile. • Protection des yeux : lunettes de sécurité avec protections latérales. • Protection de la peau : vêtement en coton majoritaire • Hygiène industrielle : ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail.

Considérations relatives à l'élimination	<p>i Remarque L'élimination doit se faire conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déchets de produit : consulter le fabricant ou le fournisseur pour des informations relatives à la récupération ou au recyclage. • Emballages souillés : réutiliser ou recycler après décontamination. Détruire en installation autorisée.
Réglementation	<ul style="list-style-type: none"> • Règlement CE 842/2006 : gaz à effet de serre fluorés relevant du protocole de Kyoto. • Installations classées ICPE France n° 1185.

1.4 Responsabilités

1.4.1 Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage **CE** et tous les documents nécessaires. Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Non-respect des instructions d'installation de l'appareil.
- Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil.
- Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.

1.4.2 Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur est tenu de respecter les instructions suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Installer l'appareil conformément à la législation et aux normes actuellement en vigueur.
- Effectuer la première mise en service et toutes les vérifications nécessaires.
- Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil.
- Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

1.4.3 Responsabilité de l'utilisateur

Pour garantir le fonctionnement optimal de l'installation, vous devez respecter les consignes suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Faire appel à un professionnel qualifié pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service.

- Se faire expliquer l'installation par l'installateur.
- Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié.
- Conserver les notices en bon état et à proximité de l'appareil.

2 A propos de cette notice

2.1 Généralités

Cette notice est destinée à l'utilisateur d'une pompe à chaleur Caliane. La présente notice est également disponible sur notre site internet.

2.2 Symboles utilisés

2.2.1 Symboles utilisés dans la notice

Dans cette notice, différents niveaux de danger sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. Nous souhaitons ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.



Danger

Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles graves.



Danger d'électrocution

Risque d'électrocution.



Avertissement

Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles légères.



Attention

Risque de dégâts matériels.



Remarque

Attention, informations importantes.



Voir

Référence à d'autres notices ou à d'autres pages de cette notice.

2.2.2 Symboles utilisés sur l'appareil



Terre de protection.



Courant alternatif.



Attention pièce sous tension électrique.



Déconnecter l'appareil du réseau avant toute intervention.



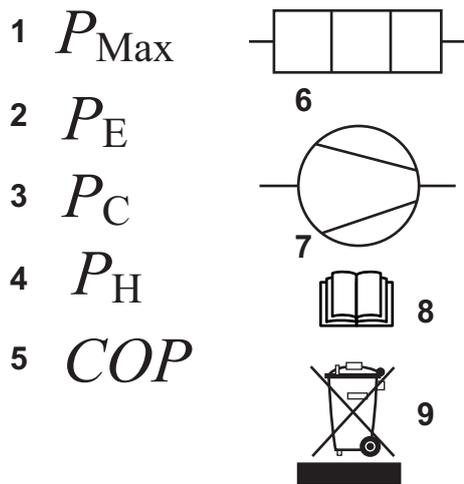
Raccorder la terre de protection.



Avant l'installation et la mise en service de l'appareil, lire attentivement les notices livrées.

Fig.1 Symboles utilisés sur l'appareil

Fig.2 Symboles utilisés sur la plaquette signalétique



- 1 Puissance assignée maximale
- 2 Puissance absorbée
- 3 Puissance calorifique
- 4 Puissance frigorifique
- 5 Coefficient de performance
- 6 Appoint électrique
- 7 Pompe à chaleur
- 8 Avant l'installation et la mise en service de l'appareil, lire attentivement les notices livrées.
- 9 Eliminer les produits usagés dans une structure de récupération et de recyclage appropriée.

MW-6000069-1

3 Caractéristiques techniques

3.1 Homologations

3.1.1 Directives

Le présent produit est conforme aux exigences des directives européennes et normes suivantes :

- Directive Basse Tension 2006/95/CE
Norme générique : EN 60335-1
Norme visée : EN 60335-2-40
- Directive Compatibilité Electromagnétique 2004/108/CE
Normes génériques : EN 61000-6-3, EN 61000-6-1
Norme visée : EN 55014
- Directive Equipements sous pression 97/23/CE, article 3, paragraphe 3

Le présent produit est conforme aux exigences de la directive européenne 2009/125/CE, relative à l'écoconception des produits liés à l'énergie.

Outre les prescriptions et les directives légales, les directives complémentaires décrites dans cette notice doivent également être observées.

Pour toutes les prescriptions et directives visées dans la présente notice, il est convenu que tous les compléments ou les prescriptions ultérieures sont applicables au moment de l'installation.

3.2 Données techniques

3.2.1 Pompe de circulation



Remarque

La valeur de référence des pompes de circulation les plus efficaces est $EEL \leq 0,20$.

3.2.2 Conditions d'utilisation

Tab.3 Pression limite

Pression de service maximale du circuit chauffage	0,3 MPa (3 bar)
---------------------------------------------------	-----------------

Tab.4 Températures limites

Températures limites de service du circuit chauffage en mode Chauffage	+7 °C / +80 °C
------------------------------------------------------------------------	----------------

3.2.3 Pompe à chaleur

- Températures maximale et minimale de l'eau de chauffage en fonctionnement : 80 °C / 7 °C
- Pressions maximale et minimale de l'eau de chauffage en fonctionnement : 0,3 MPa / 0,03 MPa / (3 bar / 0,3 bar)
- E4 : Température amont (sol) de 4 °C correspondant à la température d'évaporation

Tab.5 Mode Chauffage : E4 / Température aval (eau) : 30/35 °C. Performances selon NF EN 15879-1.

Type de mesure	Unité	Caliane 5 MR	Caliane 5 TR	Caliane 9 MR	Caliane 9 TR	Caliane 12 MR	Caliane 12 TR	Caliane 15 TR	Caliane 19 TR	Caliane 27 TR
Alimentation	V (~50 Hz)	230 mono-phasée	400 triphasée	230 mono-phasée	400 triphasée	230 mono-phasée	400 triphasée	400 triphasée	400 triphasée	400 triphasée

3 Caractéristiques techniques

Type de mesure	Unité	Caliane 5 MR	Caliane 5 TR	Caliane 9 MR	Caliane 9 TR	Caliane 12 MR	Caliane 12 TR	Caliane 15 TR	Caliane 19 TR	Caliane 27 TR
Coefficient de performance (COP)		4,62	4,62	4,70	4,70	4,60	4,60	4,74	4,45	4,32
Puissance électrique absorbée	kW	1,30	1,30	2,26	2,26	2,90	2,90	3,80	4,73	6,83
Puissance calorifique	kW	6,01	6,01	10,63	10,63	13,34	13,34	18,01	21,04	29,50

Tab.6 Mode Chauffage : E4 / Température aval (eau) : 40/45 °C. Performances selon NF EN 15879-1.

Type de mesure	Unité	Caliane 5 MR	Caliane 5 TR	Caliane 9 MR	Caliane 9 TR	Caliane 12 MR	Caliane 12 TR	Caliane 15 TR	Caliane 19 TR	Caliane 27 TR
Alimentation	V (~50 Hz)	230 mono-phasée	400 triphasée	230 mono-phasée	400 triphasée	230 mono-phasée	400 triphasée	400 triphasée	400 triphasée	400 triphasée
Coefficient de performance (COP)		3,63	3,63	3,68	3,68	3,61	3,61	3,73	3,52	3,40
Puissance électrique absorbée	kW	1,59	1,59	2,79	2,79	3,56	3,56	4,65	5,74	8,36
Puissance calorifique	kW	5,78	5,78	10,27	10,27	12,84	12,84	17,34	20,18	28,40

Tab.7 Caractéristiques communes

Type de mesure	Unité	Caliane 5 MR	Caliane 5 TR	Caliane 9 MR	Caliane 9 TR	Caliane 12 MR	Caliane 12 TR	Caliane 15 TR	Caliane 19 TR	Caliane 27 TR
Alimentation	V (~50 Hz)	230 mono-phasée	400 triphasée	230 mono-phasée	400 triphasée	230 mono-phasée	400 triphasée	400 triphasée	400 triphasée	400 triphasée
Intensité de démarrage	A	<30	<30	<30	<30	<45	<30	<30	<30	<30
Intensité maximale	A	12,8	4,8	22,8	7,4	27,9	9,7	13	15,3	21,6
Puissance acoustique Lw(A)	dB(A)	49	49	52	52	52	52	52	53	50
Poids (à vide)	kg	110	110	126	126	126	126	144	131	145

Tab.8 Paramètres techniques applicables aux dispositifs de chauffage des locaux par pompe à chaleur (paramètres déclarés pour application à moyenne température)

Caliane			Caliane 5 MR – Caliane 5 TR	Caliane 9 MR – Caliane 9 TR	Caliane 12 MR – Caliane 12 TR
Pompe à chaleur air-eau			Non	Non	Non
Pompe à chaleur eau-eau			Non	Non	Non
Pompe à chaleur eau glycolée-eau			Non	Non	Non
Pompe à chaleur à détente directe avec le sol			Oui	Oui	Oui
Pompe à chaleur basse température			Non	Non	Non
Équipée d'un dispositif de chauffage d'appoint			Oui	Oui	Oui
Dispositif de chauffage mixte par pompe à chaleur			Non	Non	Non

Caliane			Caliane 5 MR – Caliane 5 TR	Caliane 9 MR – Caliane 9 TR	Caliane 12 MR – Caliane 12 TR
Puissance thermique nominale dans des conditions moyennes ⁽¹⁾	<i>Prated</i>	kW	6	10	12
Puissance thermique nominale dans des conditions plus froides ⁽¹⁾	<i>Prated</i>	kW	6	10	12
Puissance thermique nominale dans des conditions plus chaudes ⁽¹⁾	<i>Prated</i>	kW	6	10	12
Puissance calorifique déclarée à charge partielle pour une température intérieure de 20 °C et une température extérieure T_j					
$T_j = -7$ °C	<i>Pdh</i>	kW	5,6	10,0	12,5
$T_j = +2$ °C	<i>Pdh</i>	kW	5,8	10,4	13,0
$T_j = +7$ °C	<i>Pdh</i>	kW	6,0	10,6	13,3
$T_j = +12$ °C	<i>Pdh</i>	kW	6,1	10,8	13,6
$T_j =$ température bivalente	<i>Pdh</i>	kW	5,6	9,9	12,3
Température bivalente	T_{biv}	°C	-10	-10	-10
Coefficient de dégradation ⁽²⁾	<i>Cdh</i>	—	1,0	1,0	1,0
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux dans des conditions moyennes	η_s	%	150	150	150
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux dans des conditions plus froides	η_s	%	155	156	155
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux dans des conditions plus chaudes	η_s	%	148	150	150
Coefficient de performance déclaré ou coefficient sur énergie primaire déclaré à charge partielle pour une température intérieure de 20 °C et une température extérieure T_j					
$T_j = -7$ °C	<i>COPd</i> ou <i>PERd</i>	- ou %	3,02	2,88	2,99
$T_j = +2$ °C	<i>COPd</i> ou <i>PERd</i>	- ou %	3,96	3,95	3,94
$T_j = +7$ °C	<i>COPd</i> ou <i>PERd</i>	- ou %	4,53	4,59	4,51
$T_j = +12$ °C	<i>COPd</i> ou <i>PERd</i>	- ou %	5,09	5,24	5,08
$T_j =$ température bivalente	<i>COPd</i> ou <i>PERd</i>	- ou %	2,74	2,56	2,70
Température maximale de service de l'eau de chauffage	<i>WTOL</i>	°C	55	55	55
Consommation électrique					
Mode arrêt	P_{OFF}	kW	0,009	0,009	0,009
Mode arrêt par thermostat	P_{TO}	kW	0,049	0,049	0,049
Mode veille	P_{SB}	kW	0,008	0,008	0,008
Mode résistance de carter active	P_{CK}	kW	0,000	0,000	0,000
Dispositif de chauffage d'appoint					

Caliane			Caliane 5 MR – Caliane 5 TR	Caliane 9 MR – Caliane 9 TR	Caliane 12 MR – Caliane 12 TR
Puissance thermique nominale ⁽¹⁾	P_{sup}	kW	0,0	0,0	0,0
Type d'énergie utilisée			Electricité	Electricité	Electricité
Autres caractéristiques					
Régulation de la puissance			Fixe	Fixe	Fixe
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur - à l'extérieur	L_{WA}	dB (A)	49 - 0	52 - 0	52 - 0
Consommation annuelle d'énergie dans des conditions moyennes	Q_{HE}	kWh GJ	2911	5193	6472
Consommation annuelle d'énergie dans des conditions plus froides	Q_{HE}	kWh GJ	3358	5957	7457
Consommation annuelle d'énergie dans des conditions plus chaudes	Q_{HE}	kWh GJ	1897	3356	4176
(1) La puissance thermique nominale P_{rated} est égale à la charge calorifique nominale $P_{designh}$, et la puissance thermique nominale d'un dispositif de chauffage d'appoint P_{sup} est égale à la puissance calorifique d'appoint $sup(T_j)$					
(2) Si le C_{dh} n'est pas déterminé par des mesures, le coefficient de dégradation par défaut est $C_{dh} = 0,9$.					

3.2.4 Préparateur d'eau chaude sanitaire

Tab.9 Performance en eau chaude sanitaire avec l'option 200GHL. Performances selon NF EN 16147.

	Unité	Caliane 5 MR	Caliane 5 TR	Caliane 9 MR	Caliane 9 TR	Caliane 12 MR	Caliane 12 TR	Caliane 15 TR
Alimentation	V	230 monopha- sée	400 triphasée	230 monopha- sée	400 triphasée	230 monopha- sée	400 triphasée	400 triphasée
Nature du courant	–	~50 Hz	3 N ~50 Hz	~50 Hz	3 N ~50 Hz	~50 Hz	3 N ~50 Hz	3 N ~50 Hz
Cycle de soutirage selon NF EN 16147	–	L	L	L	L	L	L	L
Durée de montée en température t_h	h min	2 h 10 min	2 h 10 min	1 h 05 min	1 h 05 min	0 h 55 min	0 h 55 min	0 h 50 min
Volume max d'eau chaude utilisable selon NF EN 16147 – V_{MAX}	l	260	260	260	260	260	260	260
Puissance de ré- serve P_{es}	W	53	53	53	53	53	53	53
COP_{DHW}	–	2,55	2,55	2,55	2,55	2,55	2,55	2,45

4 Description du produit

4.1 Description générale

Les pompes à chaleur de la gamme Caliane sont des systèmes de chauffage géothermique basées sur la **technologie mixte dite "Sol/Eau"**. Cette technologie présente l'association du fluide frigorigène R410A pour le captage horizontal ou vertical à l'extérieur et d'un circuit de chauffage à l'intérieur.

Les pompes à chaleur de la gamme Caliane permettent de chauffer une habitation en respectant au maximum l'environnement grâce à trois éléments principaux :

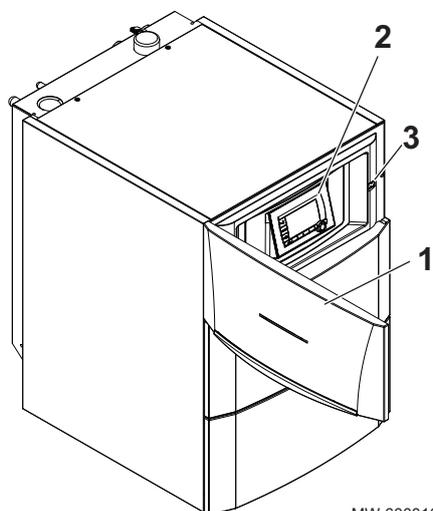
- **un capteur enterré**
- **un ou des circuits de chauffage**
- **une pompe à chaleur**

Les pompes à chaleur de la gamme Caliane ont les caractéristiques suivantes :

- Appareil compact et prêt à être raccordé.
- Alimentation monophasée ou triphasée.
- Vase d'expansion intégré (modèles : Caliane 5 MR, Caliane 5 TR, Caliane 9 MR, Caliane 9 TR, Caliane 12 MR, Caliane 12 TR, Caliane 15 TR).
- Installation uniquement à l'intérieur du bâtiment.
- Fonctionnement silencieux.
- Habillage en tôle d'acier thermolaqué avec isolation phonique.
- Un échangeur à plaques en inox.
- Tableau de commande avec régulation intégrée.

4.2 Principaux composants

Fig.3 Pompe à chaleur Caliane

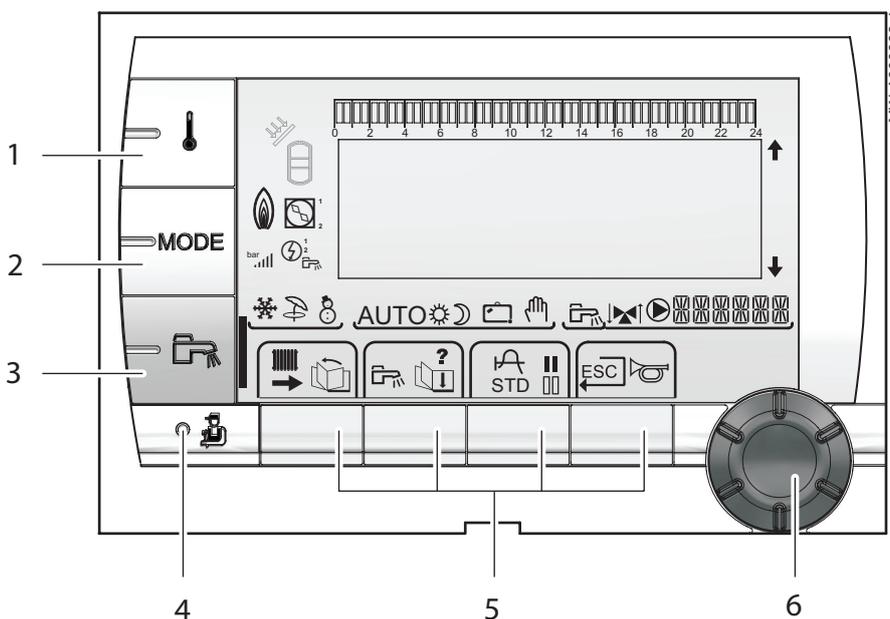


- 1 Porte du tableau de commande
- 2 Tableau de commande
- 3 Interrupteur Marche/arrêt

4.3 Description du tableau de commande

4.3.1 Description des touches

Fig.4 Touches du tableau de commande

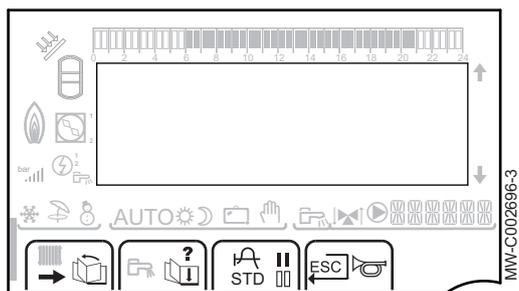


- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>1 Touche de réglage des températures : chauffage, eau chaude sanitaire ou piscine</p> <p>2 Touche de sélection du mode de fonctionnement</p> <p>3 Touche de dérogation eau chaude sanitaire</p> <p>4 Touche d'accès aux paramètres réservés au professionnel</p> | <p>5 Touches correspondant aux icônes représentées sur l'afficheur : les icônes varient en fonction des menus</p> <p>6 Bouton de réglage rotatif</p> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

4.3.2 Description de l'afficheur

■ Fonctions des touches

Fig.5 Touches de fonction



- ➔ Accès aux différents menus
- 📁 Défilement des menus
- 📁 Défilement des paramètres
- ❓ Aide disponible
- 📈 Affichage de la courbe du paramètre sélectionné
- STD Remise à zéro des programmes horaires
- || Sélection de la plage horaire en mode confort
- || Sélection de la plage horaire en mode réduit
- ⏪ Retour au niveau précédent
- ESC Retour au niveau précédent sans enregistrer les modifications effectuées
- 🔔 Réarmement manuel

■ Appoint électrique



Remarque

L'appoint électrique est en option.

- ⚡¹ Allure 1 de l'appoint électrique commandée
- ⚡² Allure 2 de l'appoint électrique commandée

Fig.6 Indicateur d'utilisation de l'appoint électrique

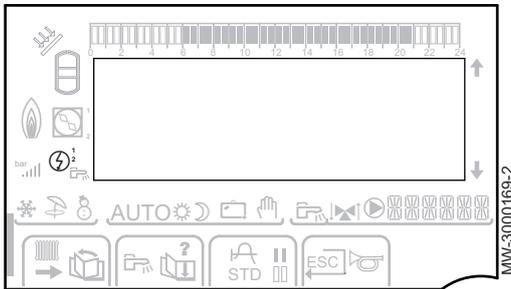


Fig.7 Indicateur d'utilisation de l'appoint hydraulique

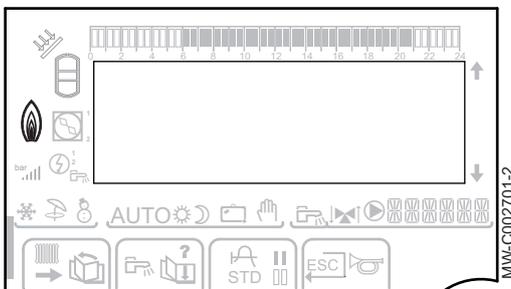


Fig.8 Indicateur de fonctionnement du compresseur

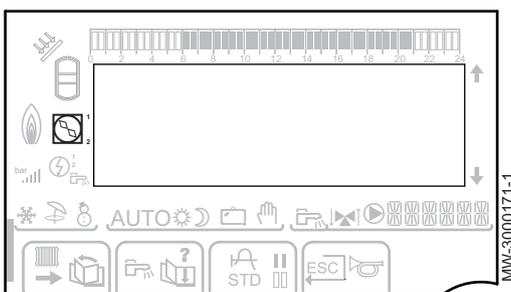
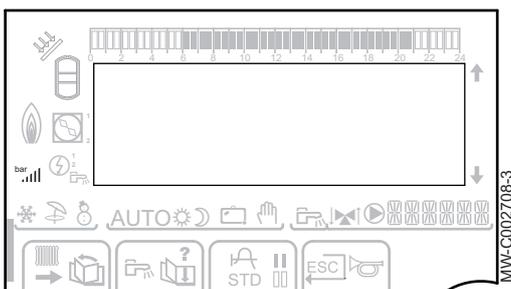


Fig.9 Indicateurs de pression hydraulique



■ Appoint hydraulique

- 🔥 Symbole fixe : brûleur et circulateur commandés par la pompe à chaleur
- 🔥 Symbole clignotant : circulateur commandé par la pompe à chaleur

■ Etat du compresseur

- 🔧 Symbole fixe : compresseur en fonctionnement
- 🔧 Symbole clignotant : compresseur arrêté, demande de fonctionnement en cours

■ Pression de l'installation

- bar Indicateur de pression : capteur de pression hydraulique raccordé
 - symbole fixe : pression hydraulique suffisante
 - symbole clignotant : pression hydraulique insuffisante
- 📊 Niveau de la pression hydraulique
 - 0,9 à 1,1 bar
 - 1,2 à 1,5 bar
 - 1,6 à 1,9 bar
 - 2,0 à 2,3 bar
 - > 2,4 bar

Fig.10 Indicateurs des modes été / hiver

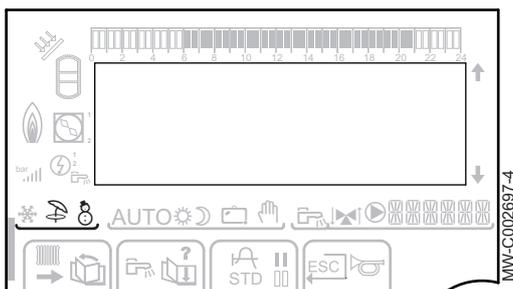


Fig.11 Indicateurs des modes de fonctionnement

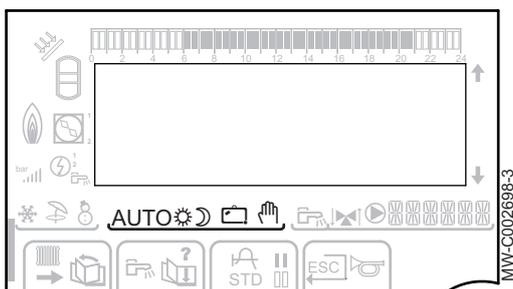


Fig.12 Indicateur de dérogation d'eau chaude sanitaire

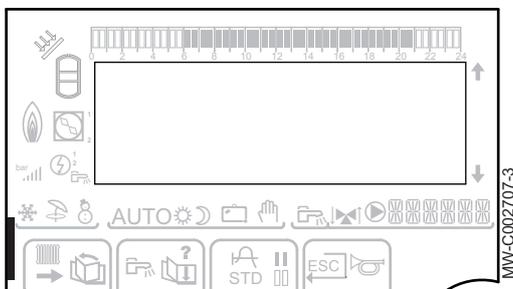
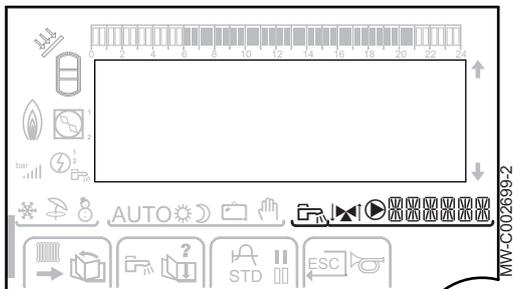


Fig.13 Autres affichages



■ Modes été / hiver

- ☀ Mode été actif :
 - chauffage arrêté
 - production d'eau chaude sanitaire assurée
- 🌙 Mode hiver actif :
 - chauffage en fonctionnement
 - production d'eau chaude sanitaire assurée

■ Modes de fonctionnement

- AUTO Mode Automatique activé selon la programmation horaire
- ☀ Mode **JOUR** : dérogation **JOUR** activée
 - symbole fixe : dérogation permanente
 - symbole clignotant : dérogation temporaire
- 🌙 Mode **NUIT** : dérogation **NUIT** activée
 - symbole fixe : dérogation permanente
 - symbole clignotant : dérogation temporaire
- 📅 Mode **VACANCES** : dérogation **VACANCES** activée
 - symbole fixe : le mode **VACANCES** actif
 - symbole clignotant : mode **VACANCES** programmé
- 👉 Mode **MANUEL** activé

■ Dérogation d'eau chaude sanitaire

Une barre verticale s'affiche en bas à gauche lorsqu'une dérogation d'eau chaude sanitaire est activée.

- | Symbole fixe : dérogation permanente
- | Symbole clignotant : dérogation temporaire

■ Autres informations

- 🔧 Production d'eau chaude sanitaire en cours
- 🔧 Vanne 3 voies raccordée :
 - 🔧 : Vanne 3 voies ouverte
 - 🔧 : Vanne 3 voies fermée
- 🔊 Pompe en fonctionnement
- 🔊 Nom du circuit dont les paramètres sont affichés

5 Utilisation

5.1 Utilisation du tableau de commande

Fig.14 Sélection du menu

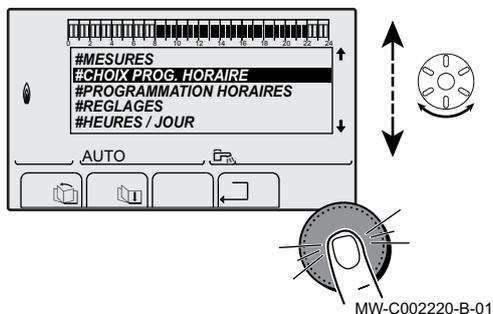


Fig.15 Sélection du paramètre

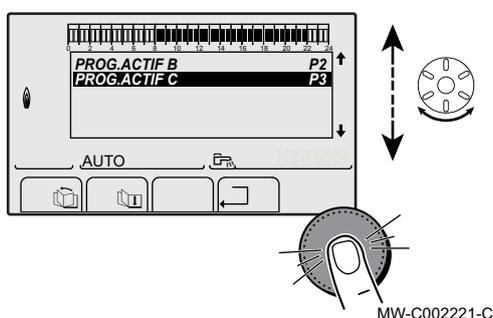


Fig.16 Modification du paramètre

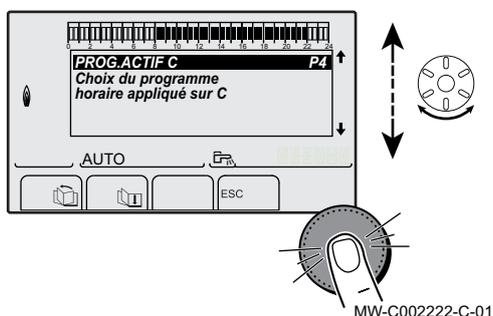
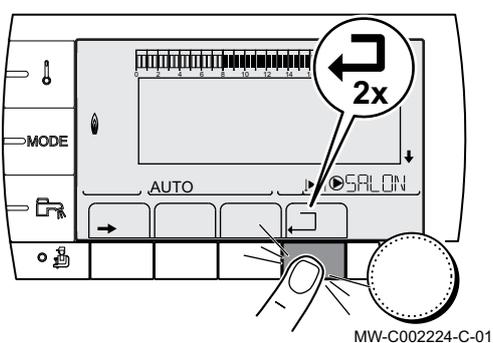


Fig.17 Retour à l'affichage principal



5.1.1 Navigation dans les menus

1. Pour sélectionner le menu souhaité, tourner le bouton de réglage.
2. Pour accéder au menu, appuyer sur le bouton de réglage.



Remarque

Pour revenir à l'affichage précédent, appuyer sur la touche ↩.

3. Pour sélectionner le paramètre souhaité, tourner le bouton de réglage.
4. Pour modifier le paramètre, appuyer sur le bouton de réglage.



Remarque

Pour revenir à l'affichage précédent, appuyer sur la touche ↩.

5. Pour modifier la valeur du paramètre, tourner le bouton de réglage.
6. Pour valider, appuyer sur le bouton de réglage.



Remarque

Pour annuler une saisie, appuyer sur la touche ESC.

7. Pour revenir à l'affichage principal, appuyer 2 fois sur la touche ↩.



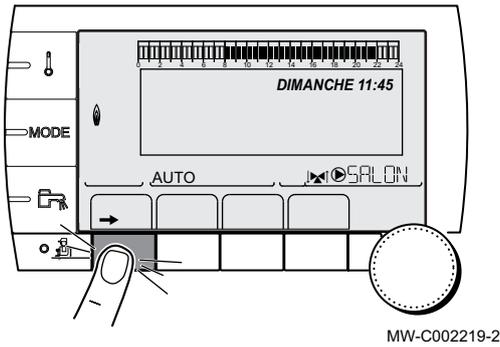
Remarque

Il est possible d'utiliser les touches  et  à la place du bouton de réglage.

5.1.2 Accéder au niveau Utilisateur

Les informations et réglages du niveau Utilisateur sont accessibles à tout le monde.

Fig.18 Accès au niveau Utilisateur

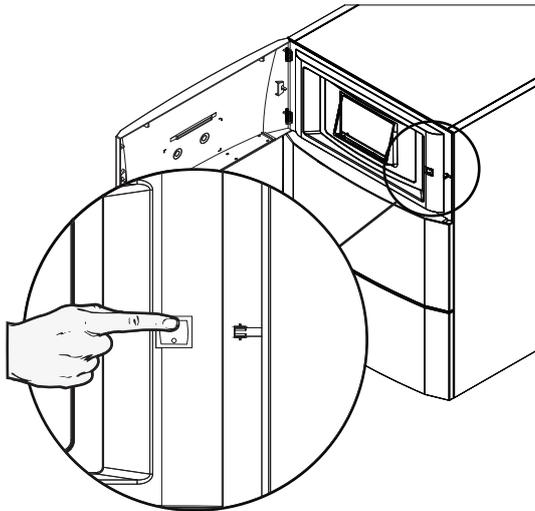


1. Accéder au niveau Utilisateur en appuyant sur la touche ➡.
2. Revenir à l'affichage principal en appuyant 2 fois sur la touche ◻.

i **Remarque**
Annuler la saisie en appuyant sur la touche ESC.

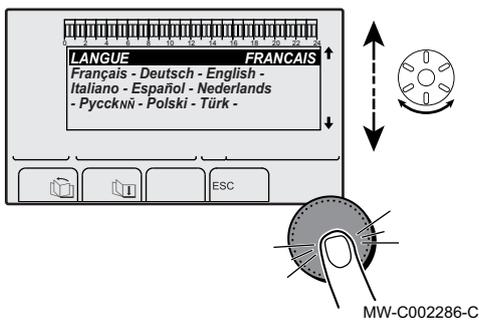
5.2 Démarrage

Fig.19 Mise en route



1. Ouvrir le volet du tableau de commande.
2. Mettre la pompe à chaleur en marche en appuyant sur l'interrupteur marche / arrêt.

Fig.20 Sélection de la langue



3. A la première mise sous tension, le paramètre **LANGUE** s'affiche. Sélectionner la langue souhaitée en tournant le bouton de réglage.
4. Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage. La pompe à chaleur commence un cycle de purge automatique qui dure environ 3 minutes et se reproduit à chaque fois que l'alimentation est coupée. En cas de problème, l'erreur s'affiche à l'écran.
5. Vérifier la pression hydraulique de l'installation indiquée sur l'afficheur du tableau de commande.

i **Remarque**
Pression hydraulique conseillée entre 0,15 et 0,2 MPa (1,5 et 2,0 bar)

6. Refermer le volet du tableau de commande.

5.3 Arrêt

i **Remarque**
Préférer le mode de fonctionnement **VACANCES** si le système de chauffage central n'est pas utilisé pendant une longue période, Quand ce mode de fonctionnement est activé :

- Les circuits électriques restent sous tension.
- La protection antigel est activée.

1. Ouvrir le volet du tableau de commande.
2. Mettre la pompe à chaleur à l'arrêt en appuyant sur l'interrupteur marche / arrêt.

5.4 Protection antigel

Si l'installation de chauffage central n'est pas utilisée et s'il existe un risque de gel, il est recommandé d'activer la fonction de protection antigel de la pompe à chaleur. Pour ce faire, activer le mode **VACANCES** :

1. Appuyer sur la touche **MODE**.
2. Sélectionner le mode **VACANCES** et valider la sélection.
Le dispositif de protection antigel intégré est désormais activé.

Si la température de l'eau de chauffage dans la pompe à chaleur baisse trop, le dispositif de protection intégré se met en marche. Ce dispositif fonctionne comme suit :

- La température de l'eau est inférieure à 7 °C, la pompe de circulation se met en marche.
- La température de l'eau est inférieure à 4 °C, la pompe à chaleur se met en marche.
- La température de l'eau est supérieure à 15 °C, la pompe à chaleur se met à l'arrêt et la pompe de circulation continue à fonctionner pendant un court moment.



Remarque

Pour empêcher les radiateurs et l'installation de geler dans les zones où ce risque existe (garage, local technique, etc), il est possible de connecter la pompe à chaleur à un thermostat antigel ou une sonde extérieure.

6 Réglages

6.1 Liste des paramètres

6.1.1 Niveau Utilisateur

Menus disponibles au niveau Utilisateur :

Touches d'accès	Menus
	TEMPERATURE
MODE	Mode de fonctionnement
	Eau chaude sanitaire
	<ul style="list-style-type: none"> • #MESURES • #CHOIX PROG.HORAIRE • #PROGRAMMATION HORAIRE • #REGLAGES • #HEURE / JOUR • #PROG.ANNUEL

■ Menu TEMPERATURE - Niveau Utilisateur

Certains paramètres s'affichent :

- selon certaines configurations du système,
- selon les options, circuits ou sondes effectivement raccordés.

Tab.10 Menu TEMPERATURE ()

Paramètres	Description	Réglage d'usine	Réglage client
TEMP.JOUR A	Température d'ambiance souhaitée en mode JOUR du circuit A. Réglable de 5 à 30 °C.	20 °C	
TEMP.NUIT A	Température d'ambiance souhaitée en mode NUIT du circuit A. Réglable de 5 à 30 °C.	16 °C	
TEMP.JOUR B	Température d'ambiance souhaitée en mode JOUR du circuit B. Réglable de 5 à 30 °C.	20 °C	
TEMP.NUIT B	Température d'ambiance souhaitée en mode NUIT du circuit B. Réglable de 5 à 30 °C.	16 °C	
TEMP.JOUR C	Température d'ambiance souhaitée en mode JOUR du circuit C. Réglable de 5 à 30 °C.	20 °C	
TEMP.NUIT C	Température d'ambiance souhaitée en mode NUIT du circuit C. Réglable de 5 à 30 °C.	16 °C	
TEMP.BALLON	Température souhaitée pour l'eau chaude sanitaire du circuit d'eau chaude sanitaire. Réglable de 40 à 75 °C.	55 °C	
TEMP.BALLON A	Température souhaitée pour l'eau chaude sanitaire d'un second préparateur d'eau chaude sanitaire raccordé sur le circuit A. Réglable de 10 à 80 °C.	55 °C	
TEMP.BALLON B	Température souhaitée pour l'eau chaude sanitaire d'un second préparateur d'eau chaude sanitaire raccordé sur le circuit B. Réglable de 10 à 80 °C.	55 °C	

Paramètres	Description	Réglage d'usine	Réglage client
TEMP.BALLON C	Température souhaitée pour l'eau chaude sanitaire d'un second préparateur d'eau chaude sanitaire raccordé sur le circuit C. Réglable de 10 à 80 °C.	55 °C	
T.BALLON AUX	Température souhaitée pour l'eau chaude sanitaire d'un second préparateur d'eau chaude sanitaire raccordé sur le circuit auxiliaire. Réglable de 10 à 80 °C.	55 °C	
TEMP.PISCINE B	Température souhaitée pour la piscine raccordée sur le circuit B. Réglable de 5 à 39 °C.	20 °C	
TEMP.PISCINE C	Température souhaitée pour la piscine raccordée sur le circuit C. Réglable de 5 à 39 °C.	20 °C	
T.BALLON NUIT	Température souhaitée pour l'eau chaude sanitaire du circuit eau chaude sanitaire. Réglable de 10 à 75 °C.	10 °C	
T.BALLON NUIT.A	Consigne de température en mode NUIT pour un second préparateur d'eau chaude sanitaire raccordé sur le circuit A. Réglable de 10 à 80 °C.	10 °C	
T.BALLON NUIT.B	Consigne de température en mode NUIT pour un second préparateur d'eau chaude sanitaire raccordé sur le circuit B. Réglable de 10 à 80 °C.	10 °C	
T.BALLON NUIT.C	Consigne de température en mode NUIT pour un second préparateur d'eau chaude sanitaire raccordé sur le circuit C. Réglable de 10 à 80 °C.	10 °C	
T.BAL.NUIT.AUX	Consigne de température en mode NUIT pour un second préparateur d'eau chaude sanitaire raccordé sur le circuit auxiliaire. Réglable de 10 à 80 °C.	10 °C	

■ Menu MODE - Niveau Utilisateur

Certains paramètres s'affichent :

- selon certaines configurations du système,
- selon les options, circuits ou sondes effectivement raccordés.

Tab.11 Menu MODE

Paramètres	Description	Réglage d'usine	Réglage client
FORCEZ AUTO	Une dérogation du mode de fonctionnement est activée sur la commande à distance (option). Pour forcer tous les circuits en mode AUTOMATIQUE , sélectionner la valeur : OUI .		
AUTOMATIQUE	Les températures passent automatiquement du mode JOUR au mode NUIT selon le réglage du menu #PROGRAMMATION HORAIRE .		
JOUR	Le mode JOUR est forcé : • JOUR -> : jusqu'à l'heure réglée • JOUR 7/7 : en permanence 7 jours sur 7	Heure courante + 1 heure	
NUIT	Le mode NUIT est forcé : • NUIT -> : jusqu'à l'heure réglée • NUIT 7/7 : en permanence 7 jours sur 7	Heure courante + 1 heure	
VACANCES	Le mode antigel est actif : • NB JOURS VACANCES : nombre de jours de vacances • ARRET CHAUFF. : date d'arrêt du chauffage • REDEMARRAGE : date de redémarrage du chauffage Les jours de début et de fin, ainsi que le nombre de jours sont calculés les uns par rapport aux autres.	Date courante + 1 heure	

Paramètres	Description	Réglage d'usine	Réglage client
ÉTÉ	Le mode ÉTÉ est forcé : <ul style="list-style-type: none"> • le chauffage est arrêté • la production d'eau chaude sanitaire reste assurée 		
MANUEL	<ul style="list-style-type: none"> • L'appareil fonctionne selon le réglage des consignes. • Toutes les pompes sont en marche. • Possibilité de régler la consigne en tournant simplement le bouton de réglage. 		

■ Menu Eau Chaude Sanitaire - Niveau Utilisateur

Tab.12 Menu Eau Chaude Sanitaire (GR)

Paramètres	Description	Réglage d'usine
AUTOMATIQUE	La production d'eau chaude sanitaire est déterminée par le réglage du menu #PROGRAMMATION HORAIRE .	
CONFORT 7/7	La production d'eau chaude sanitaire est forcée en permanence : sept jours sur sept.	Heure courante + 1 heure
CONFORT ->	La production d'eau chaude sanitaire est forcée jusqu'à l'heure réglée.	Heure courante + 1 heure

■ Menu #MESURES- Niveau Utilisateur

Certains paramètres s'affichent :

- selon certaines configurations du système,
- selon les options, circuits ou sondes effectivement raccordés.

Tab.13 Menu #MESURES

Paramètres	Description	Unité
TEMP.EXTERIEUR	Température extérieure	°C
TEMP.AMB A	Température ambiante du circuit A	°C
TEMP.AMB B	Température ambiante du circuit B	°C
TEMP.AMB C	Température ambiante du circuit C	°C
T.DEPART.PAC	Température de départ chauffage	°C
T.RETOUR.PAC	Température de retour chauffage	°C
T.SOURCE SORT.	Température de refoulement de la source	°C
PRESSION	Pression d'eau de l'installation	°C
TEMP.BALLON	Température de l'eau du préparateur d'eau chaude sanitaire (sonde du haut)	°C
T.TAMP.SYS.BAS	Température du bas du ballon tampon	°C
T.TAMPON AUX	Température du haut du ballon tampon	°C
TEMPERATURE EFS	Température de l'eau froide sanitaire (sonde du bas)	°C
TEMP.PISCINE B	Température de l'eau de piscine du circuit B	°C
TEMP.PISCINE C	Température de l'eau de piscine du circuit C	°C
TEMP.DEPART B	Température de l'eau départ du circuit B	°C
TEMP.DEPART C	Température de l'eau départ du circuit C	°C
TEMP.SYSTEME	Température de l'eau départ du système dans le cas de sources multiples.	°C
T.BALLON AUX	Température de l'eau dans le second préparateur d'eau chaude sanitaire raccordé au circuit Auxiliaire	°C
TEMP.BALLON A	Température de l'eau dans le second préparateur d'eau chaude sanitaire raccordé au circuit A	°C
TEMP.BALLON B	Température de l'eau dans le second préparateur d'eau chaude sanitaire raccordé au circuit B	°C

Paramètres	Description	Unité
TEMP.BALLON C	Température de l'eau dans le second préparateur d'eau chaude sanitaire raccordé au circuit C	°C
DEBITMETRE	Débit d'eau de chauffage	l/min
FCT.PAC	Nombre d'heures de fonctionnement du compresseur (non réinitialisable)	h
EN.ELEC.	Energie électrique consommée	kWh
EN.THERM.	Energie thermique produite	kWh
SEQUENCE	Séquence de fonctionnement de la régulation	
CTRL	Numéro de contrôle du logiciel	

■ Menu #CHOIX PROG.HORAIRE - Niveau Utilisateur

Le programme horaire P1 ne peut pas être modifié.

Réglage d'usine P1 : lundi au dimanche de 6:00 à 22:00.

Tab.14 Menu #CHOIX PROG.HORAIRE

Paramètres	Description	Plage de réglage
PROG.ACTIF A	Choix du programme horaire appliqué au circuit A	P1, P2, P3, P4
PROG.ACTIF B	Choix du programme horaire appliqué au circuit B	P1, P2, P3, P4
PROG.ACTIF C	Choix du programme horaire appliqué au circuit C	P1, P2, P3, P4

■ Menu #PROGRAMMATION HORAIRE - Niveau Utilisateur

Tab.15 Menu #PROGRAMMATION HORAIRE

Paramètres	Période de confort / Chargement autorisé
PROG.HORAIRE A	<ul style="list-style-type: none"> • PROG P2 A • PROG P3 A • PROG P4 A
PROG.HORAIRE B	<ul style="list-style-type: none"> • PROG P2 B • PROG P3 B • PROG P4 B
PROG.HORAIRE C	<ul style="list-style-type: none"> • PROG P2 C • PROG P3 C • PROG P4 C
PROG.HORAIRE ECS	<ul style="list-style-type: none"> • Prog ECS
PROG.HORAIRE AUX	<ul style="list-style-type: none"> • Prog AUX
PROG.HOR.BALLON TAMPON	<ul style="list-style-type: none"> • Prog BAL.TAMP.

Tab.16 Programmes horaires des circuits de chauffage

Paramètres	Période de confort / Chargement autorisé	Réglage d'usine	Réglage client
<ul style="list-style-type: none"> • PROG P2 A • PROG P2 B • PROG P2 C 	<ul style="list-style-type: none"> • lundi : • mardi : • mercredi : • jeudi : • vendredi : • samedi : • dimanche : 	<ul style="list-style-type: none"> • 4:00-21:00 	<ul style="list-style-type: none"> • • • • • • •

Paramètres	Période de confort / Chargement autorisé	Réglage d'usine	Réglage client
<ul style="list-style-type: none"> • PROG P3 A • PROG P3 B • PROG P3 C 	<ul style="list-style-type: none"> • lundi : • mardi : • mercredi : • jeudi : • vendredi : • samedi : • dimanche : 	<ul style="list-style-type: none"> • 5:00-8:00 / 16:00-22:00 • 7:00-23:00 • 7:00-23:00 	<ul style="list-style-type: none"> • • • • • • •
<ul style="list-style-type: none"> • PROG P4 A • PROG P4 B • PROG P4 C 	<ul style="list-style-type: none"> • lundi : • mardi : • mercredi : • jeudi : • vendredi : • samedi : • dimanche : 	<ul style="list-style-type: none"> • 6:00-8:00 / 11:00-13:30 / 16:00-22:00 • 6:00-23:00 • 6:00-23:00 	<ul style="list-style-type: none"> • • • • • • •
Prog ECS	<ul style="list-style-type: none"> • lundi : • mardi : • mercredi : • jeudi : • vendredi : • samedi : • dimanche : 	<ul style="list-style-type: none"> • 6:00-22:00 	<ul style="list-style-type: none"> • • • • • • •
Prog AUX	<ul style="list-style-type: none"> • lundi : • mardi : • mercredi : • jeudi : • vendredi : • samedi : • dimanche : 	<ul style="list-style-type: none"> • 6:00-22:00 	<ul style="list-style-type: none"> • • • • • • •
Prog BAL.TAMP.	<ul style="list-style-type: none"> • lundi : • mardi : • mercredi : • jeudi : • vendredi : • samedi : • dimanche : 	<ul style="list-style-type: none"> • 6:00-22:00 	<ul style="list-style-type: none"> • • • • • • •

■ Menu #REGLAGES - Niveau Utilisateur

Certains paramètres s'affichent :

- selon certaines configurations du système,
- selon les options, circuits ou sondes effectivement raccordés.

Tab.17 Menu #REGLAGES

Paramètres	Description	Réglage d'usine	Réglage client
BANDE ÉTÉ/HIV.	Bande neutre dans laquelle la pompe à chaleur est au repos. Réglable de 0 à 10 °C.	4 °C	
CONTRASTE AFF.	Réglage du contraste de l'afficheur		
ECLAIRAGE	<ul style="list-style-type: none"> • CONFORT : l'écran est allumé en continu en période jour • ECO : l'écran s'éclaire pendant 2 minutes à chaque pression sur le tableau de commande 	ECO	
ETE/HIVER	Température extérieure au-dessus de laquelle le chauffage sera coupé : <ul style="list-style-type: none"> • NON : Le chauffage n'est jamais coupé automatiquement. • Réglable de 15 à 30 °C : <ul style="list-style-type: none"> - Les pompes de chauffage sont coupées. - La pompe à chaleur ne démarre que pour les besoins en eau chaude sanitaire. - Le symbole  s'affiche. 	22 °C	

Paramètres	Description	Réglage d'usine	Réglage client
CALIBR.EXT	Calibrage sonde extérieure. Permet de corriger l'indication de la température extérieure.	Température extérieure	
DECALAGE AMB.A	Décalage d'ambiance du circuit A. Effectuer ce réglage 2 heures après la mise sous tension, lorsque la température ambiante est stabilisée. Réglable de -5 à +5 °C.	0	
DECALAGE AMB.B	Décalage d'ambiance du circuit B. Permet de régler un décalage d'ambiance. Effectuer ce réglage 2 heures après la mise sous tension, lorsque la température ambiante est stabilisée. Réglable de -5 à +5 °C.	0	
DECALAGE AMB.C	Décalage d'ambiance du circuit C. Permet de régler un décalage d'ambiance. Effectuer ce réglage 2 heures après la mise sous tension, lorsque la température ambiante est stabilisée. Réglable de -5 à +5 °C.	0	
PERMUT	Permet de déterminer la pompe à chaleur pilote : <ul style="list-style-type: none"> • AUTO : la pompe à chaleur pilote permute automatiquement tous les 7 jours • Réglable de 1 à 10 : numéro de la pompe à chaleur choisie pour être la pompe à chaleur pilote 	AUTO	
CALIBR.AMB.A	Calibrage de la sonde d'ambiance du circuit A. Effectuer ce réglage 2 heures après la mise sous tension, lorsque la température ambiante est stabilisée.	Température ambiante du circuit A	
CALIBR.AMB.B	Calibrage de la sonde d'ambiance du circuit B. Effectuer ce réglage 2 heures après la mise sous tension, lorsque la température ambiante est stabilisée.	Température ambiante du circuit B	
CALIBR.AMB.C	Calibrage de la sonde d'ambiance du circuit C. Effectuer ce réglage 2 heures après la mise sous tension, lorsque la température ambiante est stabilisée.	Température ambiante du circuit C	
ANTIGEL AMB.A	Température ambiante d'activation de l'antigel du circuit A. Réglable de 0.5 à 20 °C.	6° C	
ANTIGEL AMB.B	Température ambiante d'activation de l'antigel du circuit B. Réglable de 0.5 à 20 °C.	6° C	
ANTIGEL AMB.C	Température ambiante d'activation de l'antigel du circuit C. Réglable de 0.5 à 20 °C.	6° C	

■ Menu #HEURE / JOUR - Niveau Utilisateur

Tab.18 Menu #HEURE / JOUR

Paramètres	Description	Réglage d'usine	Réglage client
HEURES	Heures. Réglable de 0 à 23.		
MINUTES	Minutes. Réglable de 0 à 59.		
JOUR	Jour de la semaine. Réglable du lundi au dimanche.		
DATE	Date du jour. Réglable de 1 à 31.		
MOIS	Mois. Réglable de janvier à décembre.		
ANNEE	Année. Réglable de 2014 à 2099.		

Paramètres	Description	Réglage d'usine	Réglage client
HEURE ETE	<ul style="list-style-type: none"> • AUTO : <ul style="list-style-type: none"> - Passage automatique à l'heure d'été le dernier dimanche de mars - Passage automatique à l'heure d'hiver le dernier dimanche d'octobre • MANU : <ul style="list-style-type: none"> - Pour les pays où le changement d'heure s'effectue à d'autres dates ou n'est pas en vigueur 	AUTO	

6.2 Réglages des paramètres

6.2.1 Réglages utilisateur

Listes des réglages et paramètres utilisateur disponibles dans la notice utilisateur :

- Régler les températures de consigne
- Sélectionner le mode de fonctionnement
- Forcer la production d'eau chaude sanitaire
- Sélectionner un programme horaire
- Personnaliser un programme horaire
- Calibrer les sondes
- Régler le contraste et l'éclairage de l'affichage
- Régler l'heure et la date

■ Régler les températures de consigne

1. Accéder au réglage des températures de consigne en appuyant sur la touche .
2. Sélectionner le paramètre souhaité en tournant le bouton de réglage.
3. Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage.

Remarque

Revenir à l'affichage précédent en appuyant sur la touche .

4. Modifier la valeur du paramètre en tournant le bouton de réglage.
5. Valider la modification en appuyant sur le bouton de réglage.

Remarque

Annuler la saisie en appuyant sur la touche ESC.

6. Revenir à l'affichage principal en appuyant sur la touche .

Pour de plus amples informations, voir Niveau Utilisateur, page 26

■ Sélectionner le mode de fonctionnement

1. Accéder au mode de fonctionnement en appuyant sur la touche **MODE**.
2. Sélectionner le paramètre souhaité en tournant le bouton de réglage.
3. Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage.

Remarque

Revenir à l'affichage précédent en appuyant sur la touche .

4. Modifier la valeur du paramètre en tournant le bouton de réglage.
5. Valider la modification en appuyant sur le bouton de réglage.

Remarque

Annuler la saisie en appuyant sur la touche ESC.

6. Revenir à l'affichage principal en appuyant sur la touche .

Fig.21 Accès au réglage des températures de consigne

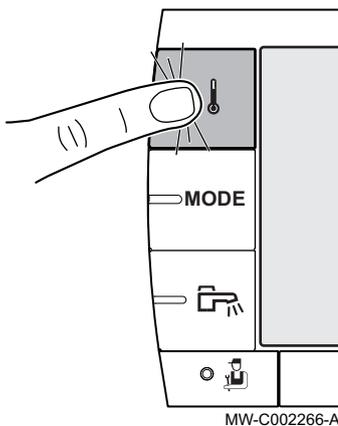


Fig.22 Sélection du mode de fonctionnement

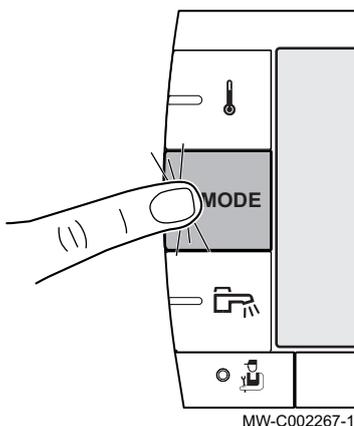


Fig.23 Forçage de la production d'eau chaude sanitaire

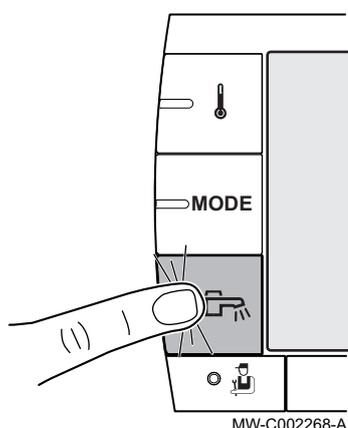


Fig.24 Accès au niveau Utilisateur

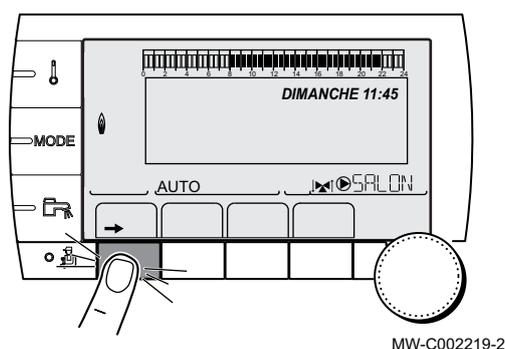
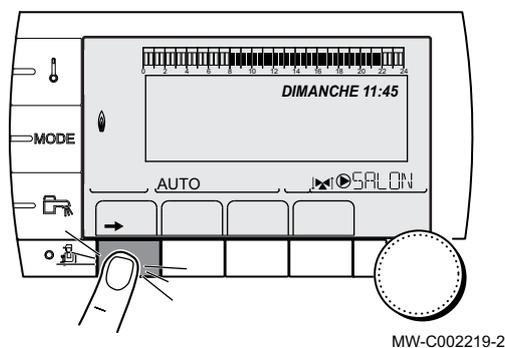


Fig.25 Accès au niveau Utilisateur



 **Pour de plus amples informations, voir**
Menu MODE - Niveau Utilisateur, page 27

■ Forcer la production d'eau chaude sanitaire

1. Accéder au menu production d'eau chaude sanitaire en appuyant sur la touche .
2. Sélectionner le paramètre souhaité en tournant le bouton de réglage.
3. Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage.

 **Remarque**
Revenir à l'affichage précédent en appuyant sur la touche .

4. Modifier la valeur du paramètre en tournant le bouton de réglage.
5. Valider la modification en appuyant sur le bouton de réglage.

 **Remarque**
Annuler la saisie en appuyant sur la touche ESC.

6. Revenir à l'affichage principal en appuyant sur la touche .

 **Pour de plus amples informations, voir**
Menu Eau Chaude Sanitaire - Niveau Utilisateur, page 28

■ Régler l'heure et la date

1. Accéder au niveau Utilisateur en appuyant sur la touche .
2. Sélectionner le paramètre #HEURE / JOUR en tournant le bouton de réglage.
3. Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage.

 **Remarque**
Revenir à l'affichage précédent en appuyant sur la touche .

4. Sélectionner le paramètre souhaité en tournant le bouton de réglage.
5. Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage.
6. Modifier le paramètre en tournant le bouton de réglage.
7. Valider la modification en appuyant sur le bouton de réglage.

 **Remarque**
Annuler la saisie en appuyant sur la touche ESC.

8. Revenir à l'affichage principal en appuyant sur la touche .

 **Pour de plus amples informations, voir**
Niveau Utilisateur, page 26

■ Sélectionner un programme horaire

1. Accéder au niveau Utilisateur en appuyant sur la touche .
2. Sélectionner le menu #CHOIX PROG.HORAIRE en tournant le bouton de réglage.
3. Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage.

 **Remarque**
Revenir à l'affichage précédent en appuyant sur la touche .

4. Sélectionner le circuit pour lequel le programme horaire sera actif en tournant le bouton de réglage.
5. Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage.
6. Sélectionner la plage horaire pré-définie en tournant le bouton de réglage.
7. Valider la plage horaire souhaitée en appuyant sur le bouton de réglage.

 **Remarque**
Annuler en appuyant sur la touche ESC.

8. Revenir à l'affichage principal en appuyant 2 fois sur la touche . La nouvelle plage horaire apparaît en surbrillance en haut de l'afficheur.



Pour de plus amples informations, voir

Menu #CHOIX PROG.HORAIRE - Niveau Utilisateur, page 29

■ Personnaliser un programme horaire

Le menu #PROGRAMMATION HORAIRE permet de personnaliser un programme horaire et donc de choisir de nouvelles plages horaires.

1. Accéder au niveau Utilisateur en appuyant sur la touche **➔**.
2. Sélectionner le menu #PROGRAMMATION HORAIRE en tournant le bouton de réglage.
3. Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage.
4. Sélectionner le circuit pour lequel le programme horaire sera réglé en tournant le bouton de réglage.
5. Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage.



Remarque

Revenir à l'affichage précédent en appuyant sur la touche **↶**.

6. Sélectionner le programme horaire du circuit sélectionné en tournant le bouton de réglage.



Remarque

Annuler la saisie en appuyant sur la touche ESC.

7. Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage.
8. Choisir un jour en tournant le bouton de réglage pour sélectionner ou désélectionner un jour.

Fig.26 Accès au niveau Utilisateur

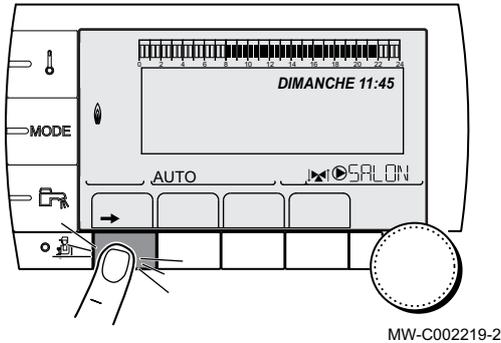


Fig.27 Choix d'un jour

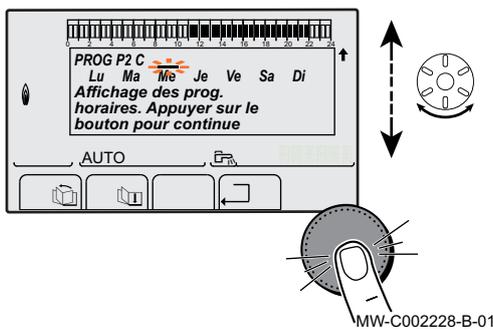
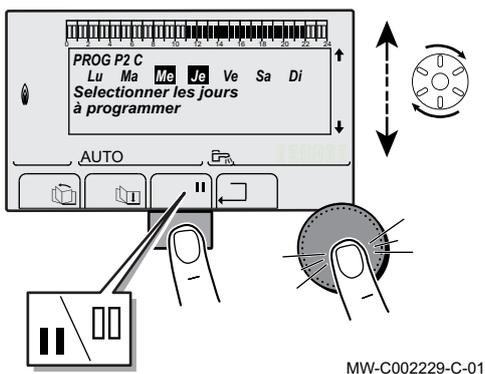


Fig.28 Sélection / désélection d'un jour



9. Sélectionner ou désélectionner un jour en appuyant une ou deux fois sur le bouton de réglage.
 - Le symbole **||** s'affiche pour la sélection.
 - Le symbole **□□** s'affiche pour la désélection.
10. Valider un ou plusieurs jours sélectionnés en appuyant sur le bouton de réglage.
Le ou les jours sélectionnés sont en surbrillance.

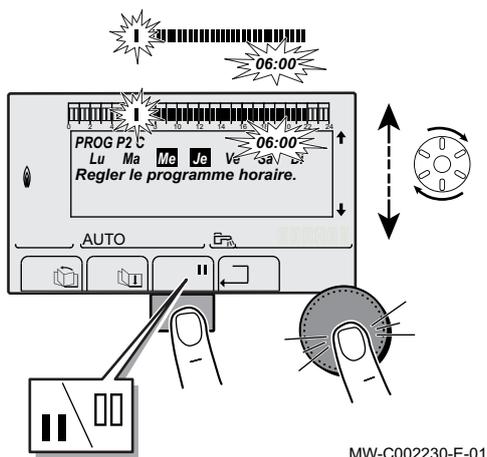


Remarque

Il est possible de sélectionner plusieurs jours :

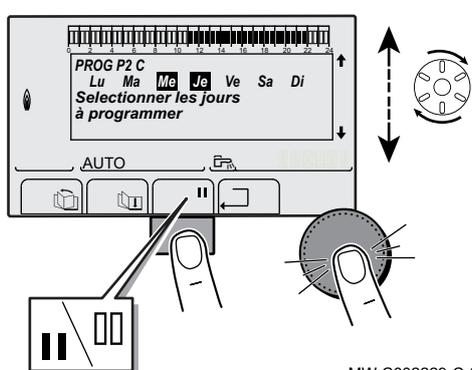
- Choisir un autre jour en plaçant le curseur au dessus du jour souhaité en tournant le bouton de réglage vers la gauche.
- Sélectionner le jour lorsque le curseur se trouve au-dessus du jour souhaité, en appuyant sur le bouton de réglage.

Fig.29 Sélection / désélection de la plage horaire



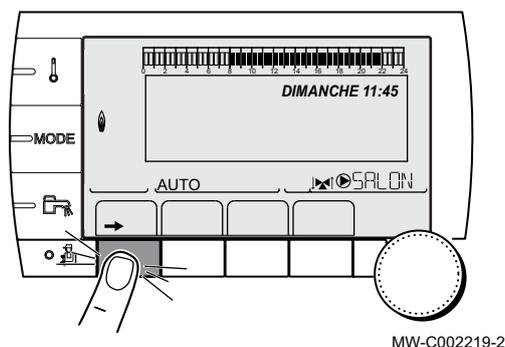
MW-C002230-E-01

Fig.30 Répétition de la sélection / désélection



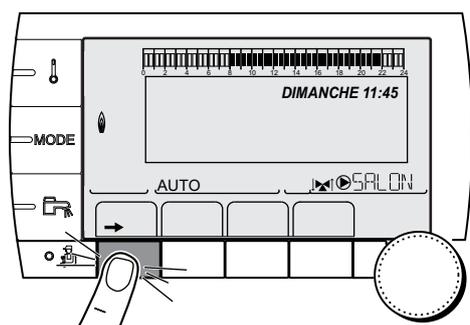
MW-C002229-C-01

Fig.31 Accès au niveau Utilisateur



MW-C002219-2

Fig.32 Accès au niveau Utilisateur



MW-C002219-2

- Choisir un début de plage horaire en tournant le bouton de réglage vers la gauche pour placer le curseur.

i **Remarque**
Le curseur clignote.

Le pas de réglage est de 30 minutes.

- Sélectionner une plage horaire en tournant le bouton de réglage vers la droite lorsque le symbole **||** est affiché.
- Désélectionner une plage horaire en tournant le bouton de réglage vers la gauche lorsque le symbole **|||** est affiché.
- Valider l'heure de début ou de fin de plage horaire en appuyant sur le bouton de réglage.
La plage horaire sélectionnée apparaît en surbrillance.

- Répéter les étapes précédentes pour définir les plages horaires des autres jours.
- Revenir à l'affichage principal en appuyant 2 fois sur la touche **ESC**.
La nouvelle plage horaire apparaît en surbrillance en haut de l'afficheur.

i **Pour de plus amples informations, voir**
Menu #PROGRAMMATION HORAIRE - Niveau Utilisateur, page 29

■ Calibrer les sondes

- Accéder au niveau Utilisateur en appuyant sur la touche **→**.
- Sélectionner le menu **#REGLAGES** en tournant le bouton de réglage.
- Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage.

i **Remarque**
Revenir à l'affichage précédent en appuyant sur la touche **ESC**.

- Sélectionner le paramètre **CALIBR.EXT** en tournant le bouton de réglage.
- Modifier la valeur du paramètre en tournant le bouton de réglage.
- Valider la modification en appuyant sur le bouton de réglage.

i **Remarque**
Annuler la saisie en appuyant sur la touche **ESC**.

- Revenir à l'affichage principal en appuyant sur la touche **ESC**.

■ Régler le contraste et l'éclairage de l'affichage

- Accéder au niveau Utilisateur en appuyant sur la touche **→**.
- Sélectionner le menu **#REGLAGES** en tournant le bouton de réglage.
- Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage.

i **Remarque**
Revenir à l'affichage précédent en appuyant sur la touche **ESC**.

- Sélectionner le paramètre souhaité **CONTRASTE AFF.** ou **ECLAIRAGE** en tournant le bouton de réglage.
- Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage.
- Modifier le contraste ou l'éclairage de l'afficheur en tournant le bouton de réglage.
- Valider la modification en appuyant sur le bouton de réglage.

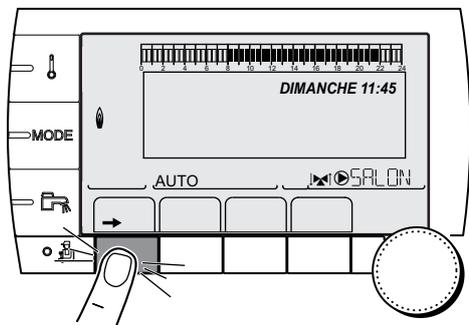
**Remarque**

Annuler la saisie en appuyant sur la touche ESC.

8. Revenir à l'affichage principal en appuyant sur la touche

6.3 Accéder aux valeurs mesurées

Fig.33 Accès au niveau Utilisateur



MW-C002219-2

**Remarque**

Revenir à l'affichage précédent en appuyant sur la touche .

**Remarque**

Visualiser l'ensemble des paramètres disponibles en tournant le

bouton de réglage.

5. Accéder à une définition complète du paramètre souhaité en appuyant sur le bouton de réglage.

**Remarque**

Annuler la saisie en appuyant sur la touche ESC.



6. Revenir à l'affichage principal en appuyant sur la touche .

**Pour de plus amples informations, voir**

Menu #MESURES- Niveau Utilisateur, page 28

7 Entretien

7.1 Généralités

Les opérations d'entretien sont importantes pour les raisons suivantes :

- Garantir des performances optimales.
- Allonger la durée de vie du matériel.
- Fournir une installation qui assure le meilleur confort dans le temps au client.



Attention

Les opérations de maintenance doivent être effectuées par un professionnel qualifié.



Danger d'électrocution

Avant toute intervention, couper l'alimentation électrique de la pompe à chaleur.



Attention

Vérifier la décharge du condensateur du compresseur pour les versions monophasées. Lorsque la tension mesurée aux bornes du condensateur est supérieure à 40 V, le décharger en connectant aux bornes du condensateur une charge résistive d'une valeur comprise entre 1 kohm et 10 kohm .



Attention

Avant toute intervention sur le circuit frigorifique, arrêter l'appareil et attendre quelques minutes. Certains équipements comme le compresseur et les tuyauteries peuvent atteindre des températures supérieures à 100 °C et des pressions élevées, ce qui peut entraîner de graves blessures.



Attention

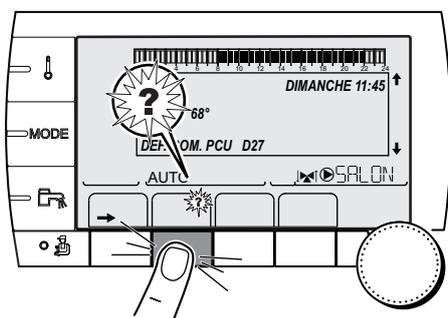
Ne pas vidanger l'installation, sauf en cas de nécessité absolue. Exemple : absence de plusieurs mois avec risque de gel dans le bâtiment.

7.1.1 Coordonnées du professionnel pour le Service Après-Vente

L'appareil affiche un message lorsqu'un entretien est nécessaire.

1. Lorsque l'icône ? clignote, appuyer sur la touche correspondante pour accéder au nom et au numéro de téléphone du Service Après-Vente.
2. Contacter l'installateur afin qu'il effectue les contrôles et entretiens nécessaires.
3. Revenir à l'affichage principal en appuyant sur la touche .

Fig.34 Coordonnées du Service Après-Vente



MW-C002302-B-01

7.2 Opérations de contrôle et d'entretien standard

Une inspection annuelle avec contrôle d'étanchéité est obligatoire. Prévoir une visite en période froide par un professionnel qualifié pour faire vérifier les points suivants :

1. Faire vérifier le fonctionnement de l'installation à chaque visite périodique par un professionnel qualifié.

2. Faire vérifier la puissance thermique par mesure de l'écart de température entre le départ et le retour chauffage par un professionnel qualifié.
3. Faire vérifier le réglage des thermostats de sécurité par un professionnel qualifié.

8 En cas de dérangement

8.1 Codes d'erreur

8.1.1 Messages d'erreur

En cas de dérangement, le tableau de commande affiche un message d'erreur et le code correspondant.

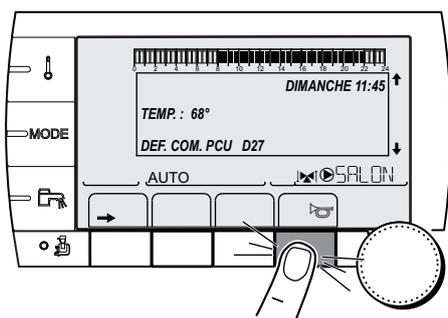
1. Noter le code affiché.
Le code est important pour le diagnostic correct et rapide du type de dérangement et pour une éventuelle assistance technique.
2. Eteindre et rallumer le générateur.
Le générateur se remet en service de façon autonome lorsque la cause du blocage a été levée.
3. Si le code s'affiche à nouveau, suivre les instructions affichées sur le tableau de commande pour résoudre le problème.
4. Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.

8.1.2 Défauts

En cas de défaut de fonctionnement, le tableau de commande clignote et affiche un message d'erreur et un code correspondant.

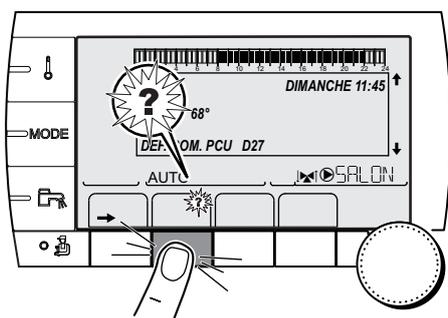
1. Noter le code affiché.
Le code est important pour le diagnostic correct et rapide du type de dérangement et pour une éventuelle assistance technique.
2. Appuyer sur la touche .
3. Si le code s'affiche à nouveau, éteindre et rallumer l'appareil.

Fig.35 Acquitter le défaut



MW-C002604-A-01

Fig.36 Accès à la résolution du problème



MW-C002302-B-01

4. Appuyer sur la touche .
5. Si le code s'affiche à nouveau, suivre les indications affichées sur le tableau de commande pour résoudre le problème.
6. Contacter le professionnel assurant la maintenance de l'appareil.

8.2 Incidents et remèdes

8.2.1 Anti court-cycle

Lorsque l'appareil est en mode de fonctionnement Anti court-cycle, le symbole  clignote.

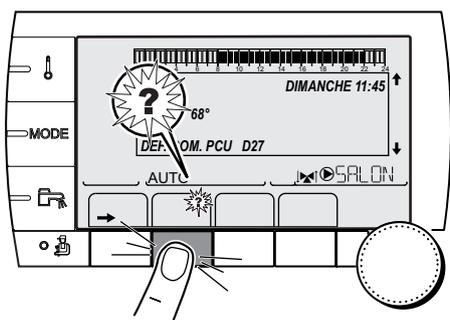
1. Accéder au message en appuyant sur la touche .

Le message **Fonctionnement assuré lorsque la température de redémarrage sera atteinte.** s'affiche. Ce message n'est pas un code d'erreur, mais uniquement une information.

8.2.2 Effacement des sondes de la mémoire de la carte électronique

La configuration des sondes est mémorisée par la carte électronique SCU. Si un défaut apparaît alors que la sonde correspondante n'est pas encore raccordée ou est retirée volontairement, effacer les sondes de la mémoire de la carte électronique SCU.

Fig.37 Effacement des sondes



1. Accéder au message : **SUPPRIMER ?** en appuyant plusieurs fois sur la touche **?**.
2. Sélectionner la réponse **OUI** en tournant le bouton de réglage.
3. Valider la sélection en appuyant sur le bouton de réglage.



Remarque

La sonde extérieure ne peut pas être supprimée.

MW-C002302-B-01

9 Mise hors service

9.1 Procédure de mise hors service

Pour mettre la pompe à chaleur hors service de manière temporaire ou permanente :

1. Contacter le concessionnaire.

10 Mise au rebut

10.1 Mise au rebut et recyclage

Fig.38 Recyclage



Avertissement

Le démontage et la mise au rebut de la pompe à chaleur doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

1. Éteindre la pompe à chaleur.
2. Couper l'alimentation électrique de la pompe à chaleur.
3. Récupérer le fluide frigorigène conformément aux réglementations en vigueur.



Remarque

Ne pas laisser le fluide frigorigène s'échapper dans l'atmosphère.

4. Démontez les liaisons frigorifiques.
5. Coupez l'alimentation en eau.
6. Vidangez l'installation.
7. Démontez tous les raccords hydrauliques.
8. Démontez la pompe à chaleur.
9. Rebutez ou recyclez la pompe à chaleur conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

11 Environnement

11.1 Economies d'énergie

Conseils pour économiser de l'énergie :

- Ne pas boucher les aérations.
- Ne pas couvrir les radiateurs. Ne pas mettre en place des rideaux devant les radiateurs.
- Mettre en place des panneaux réflecteurs à l'arrière des radiateurs pour éviter des pertes de chaleur.
- Isoler les tuyauteries dans les pièces qui ne sont pas chauffées (caves et greniers).
- Fermer les radiateurs dans les pièces non utilisées.
- Ne pas laisser couler inutilement de l'eau chaude (et froide).
- Installer un pommeau de douche économique pour économiser jusqu'à 40 % d'énergie.
- Préférer une douche à un bain. Un bain consomme 2 fois plus d'eau et d'énergie.

12 Garantie

12.1 Généralités

Vous venez d'acheter l'un de nos appareils et nous vous remercions de votre confiance.

Pour garantir un fonctionnement sûr et efficace, nous vous recommandons d'inspecter l'appareil régulièrement et de procéder aux opérations d'entretien nécessaires.

Votre installateur ou notre service après-vente sont à votre disposition.

12.2 Conditions de garantie

Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur de la garantie légale soumise aux articles 1641 à 1648 du code civil.

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation,
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils,
- Aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

13 Annexes

13.1 Fiche de produit des dispositifs de chauffage des locaux par pompe à chaleur

Tab.19 Fiche de produit des dispositifs de chauffage des locaux par pompe à chaleur

		Caliane 5 MR – Caliane 5 TR	Caliane 9 MR – Caliane 9 TR	Caliane 12 MR – Caliane 12 TR
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage des locaux dans des conditions climatiques moyennes				
Puissance thermique nominale dans des conditions climatiques moyennes (<i>Prated ou Psup</i>)	kW	6	10	12
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes	%	150	150	150
Consommation annuelle d'énergie	kWh	2911	5193	6472
Niveau de puissance acoustique L_{WA} à l'intérieur ⁽¹⁾	dB (A)	49	52	52
Puissance thermique nominale, dans des conditions climatiques plus froides - plus chaudes	kW	6 - 6	10 - 10	12 - 12
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux, dans des conditions climatiques plus froides- plus chaudes	%	155 - 148	156 - 150	155 - 150
Consommation annuelle d'énergie plus froides - plus chaudes	kWh	3358 - 1897	5957 - 3356	7457 - 4176
Niveau de puissance acoustique L_{WA} à l'extérieur	dB (A)	0	0	0
(1) Le cas échéant				

Tab.20 Fiche de produit des dispositifs de chauffage des locaux par pompe à chaleur

		Caliane 15 TR	Caliane 19 TR	Caliane 27 TR
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage des locaux dans des conditions climatiques moyennes				
Puissance thermique nominale dans des conditions climatiques moyennes (<i>Prated ou Psup</i>)	kW	17	19	27
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes	%	154	150	140
Consommation annuelle d'énergie	kWh	8522	10125	15282
Niveau de puissance acoustique L_{WA} à l'intérieur ⁽¹⁾	dB (A)	52	53	50
Puissance thermique nominale, dans des conditions climatiques plus froides - plus chaudes	kW	17 - 17	19 - 19	27 - 27
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux, dans des conditions climatiques plus froides- plus chaudes	%	160 - 154	155 - 150	145 - 141
Consommation annuelle d'énergie plus froides - plus chaudes	kWh	9806 - 5488	11693 - 6518	17582 - 9815
Niveau de puissance acoustique L_{WA} à l'extérieur	dB (A)	0	0	0
(1) Le cas échéant				



Voir

Pour les précautions particulières concernant le montage, l'installation et l'entretien : Voir Consignes de sécurité

13.2 Fiche de produit - Régulateurs de température

Tab.21 Fiche de produit du régulateur de température

		Diematic iSystem
Classe		II
Contribution à l'efficacité énergétique pour le chauffage des locaux	%	2

13.3 Package fiche

**Remarque**

« Application à moyenne température », une application dans laquelle un dispositif de chauffage des locaux par pompe à chaleur ou un dispositif de chauffage mixte par pompe à chaleur fournit sa puissance calorifique déclarée pour une température de sortie de l'échangeur thermique intérieur de 55 °C.

Fig.39 Fiche de produit combiné applicable aux pompes à chaleur moyenne température indiquant l'efficacité énergétique pour le chauffage des locaux du produit combiné proposé

Efficacité énergétique saisonnière de la pompe à chaleur pour le chauffage des locaux ①

'I' %

Régulateur de la température ②

Voir fiche sur le régulateur de température

Classe I = 1 %, Classe II = 2 %, Classe III = 1,5 %, Classe IV = 2 %, Classe V = 3 %, Classe VI = 4 %, Classe VII = 3,5 %, Classe VIII = 5 %

+ [] %

Chaudière d'appoint ③

Voir fiche sur la chaudière

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux (en %)

([] - 'I') x 'II' = ± [] %

Contribution solaire ④

Voir fiche sur le dispositif solaire

Taille du collecteur (en m²)

Volume du ballon (en m³)

Efficacité du collecteur (en %)

Classe énergétique du ballon ⁽¹⁾
 A* = 0,95, A = 0,91,
 B = 0,86, C = 0,83,
 D - G = 0,81

('III' x [] + 'IV' x []) x 0,45 x ([] /100) x [] = + [] %

(1) Si la classe énergétique du ballon est supérieure à A, utilisez 0,95

Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes ⑤

[] %

Classe d'efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes

<input type="checkbox"/>									
G	F	E	D	C	B	A	A*	A**	A***
<30%	≥30%	≥34%	≥36%	≥75%	≥82%	≥90%	≥98%	≥125%	≥150%

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques plus froides et plus chaudes

Plus froides : ⑤ [] - 'V' = [] % Plus chaudes : ⑤ [] + 'VI' = [] %

L'efficacité énergétique obtenue avec cette fiche pour le produit combiné peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car celle-ci varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

AD-3000745-01

- I La valeur de l'efficacité énergétique saisonnière, pour le chauffage des locaux, du dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal, exprimée en %.
- II Le coefficient de pondération de la puissance thermique du dispositif de chauffage utilisé à titre principal et du dispositif de chauffage d'appoint du produit combiné, tel qu'indiqué dans le tableau suivant.
- III La valeur de l'expression mathématique : 294/(11 · Prated), dans laquelle « Prated » renvoie au dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal.
- IV La valeur de l'expression mathématique 115/(11 · Prated), dans laquelle « Prated » renvoie au dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal.
- V La valeur de la différence entre les efficacités énergétiques saisonnières pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes et plus froides, exprimée en %.

VI La valeur de la différence entre les efficacités énergétiques saisonnières pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques plus chaudes et moyennes, exprimée en %.

Tab.22 Pondération des pompes à chaleur à moyenne température

Prated / (Prated + Psup)⁽¹⁾⁽²⁾	II, produit combiné non équipé d'un ballon d'eau chaude	II, produit combiné équipé d'un ballon d'eau chaude
0	1,00	1,00
0,1	0,70	0,63
0,2	0,45	0,30
0,3	0,25	0,15
0,4	0,15	0,06
0,5	0,05	0,02
0,6	0,02	0
≥ 0,7	0	0

(1) Les valeurs intermédiaires sont calculées par interpolation linéaire entre les deux valeurs adjacentes.
(2) Prated renvoie au dispositif de chauffage des locaux ou au dispositif de chauffage mixte utilisé à titre principal.

Tab.23 Efficacité du produit combiné

Caliane		Caliane 5 MR – Caliane 5 TR	Caliane 9 MR – Caliane 9 TR	Caliane 12 MR – Caliane 12 TR	Caliane 15 TR
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	%	177	181	173	177
Régulateur de température Diematic iSystem	%	+2	+2	+2	+2
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux	%	179	183	175	179

Tab.24 Efficacité du produit combiné

Caliane		Caliane 19 TR	Caliane 27 TR
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	%	170	159
Régulateur de température Diematic iSystem	%	+2	+2
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux	%	172	161

© Copyright

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable. Sous réserve de modifications.

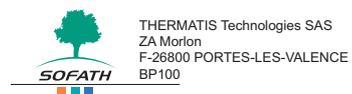
Votre concessionnaire SOFATH® :

CE



POMPE A CHALEUR
(30/35°C, 40/45°C)

www.marque-nf.com



THERMATIS Technologies SAS
ZA Morlon
F-26800 PORTES-LES-VALENCE
BP100

PART OF BDR THERMEA

